

Paris le lundi 9 juillet 2018

Madame la Ministre, Ambassadrice Chargée de la négociation internationale pour les pôles arctique et antarctique, Chère Ségolène ROYAL,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinet, Cher Stéphane FRATACCI

Madame et Messieurs, les Consuls de Monaco

Chers amis de la Principauté,

J'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour célébrer, comme de coutume, l'anniversaire de l'Avènement de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco et je vous remercie de votre présence.

La Principauté de Monaco qui est profondément ancrée dans l'histoire par Ses Princes depuis plus de 720 ans et par sa relation séculaire avec la France est un pays résolument tourné vers l'avenir.

Cette relation particulière entre Monaco et la France, initiée en 1641 par le traité de Péronne qui plaçait Monaco sous la protection du Roi de France, s'est poursuivie jusqu'au traité de 2002 qui confirmait les rapports d'amitié et de coopération entre les deux pays.

Cette communauté de destin avec la France qui perdure dans le temps, facilite beaucoup, je l'avoue, ma mission d'Ambassadeur à Paris.

Il en est de même pour la qualité de nos relations avec la Principauté d'Andorre, auprès de laquelle je suis accrédité, et dont je salue aujourd'hui le 25ème anniversaire de sa Constitution.

Avant d'aborder les actions entreprises par Monaco pour préparer son avenir, quelques mots sur la situation politique monégasque.

Le 11 février dernier, les Monégasques ont été appelés à élire les membres du Conseil National, le Parlement monégasque.

Trois listes de 24 candidats étaient en présence.

C'est la liste menée par Monsieur Stéphane Valéri, ancien Président du Conseil National et ancien Conseiller -Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, qui a remporté 21 des 24 sièges à pourvoir. Monsieur Stéphane Valéri a été élu Président du Conseil National et a succédé à Monsieur Christophe Steiner.

**Madame la Ministre, Excellences, Chers amis de Monaco,**

À l'ère de l'urgence et de l'instantané, la force de la Principauté de Monaco est de s'inscrire dans le temps long.

Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II s'emploie à bâtir le Monaco de demain - malgré les contraintes liées à l'exiguïté du territoire - en poursuivant l'œuvre entreprise par Son père le Prince Rainier III.

Avec une superficie d'un peu plus de 2 km<sup>2</sup>, soit 300 mille fois moins que la France, et une population dépassant à peine 37.000 habitants, mais forte de ses 139 nationalités, le développement et l'aménagement du territoire sont des impératifs vitaux.

En 2017 les dépenses d'équipement et d'investissement représentaient un tiers des dépenses de l'État et l'exécution du budget a dégagé un nouveau solde positif, comme les six années précédentes.

Parmi les grands chantiers qui dessineront le Monaco de demain, le projet de l'extension en mer est le plus déterminant puisqu'il permettra, à terme, de gagner 6 hectares et d'y développer tout un éco quartier.

La rénovation du mythique Hôtel de Paris et l'édification du « One Monte-Carlo », vont transformer la place du Casino et s'achèveront à la fin de l'année.

Une autre singularité de la Principauté réside dans l'exceptionnelle vigueur de son économie.

Monaco emploie plus de 54.000 salariés dont l'essentiel vient de la région française voisine, puisque seuls 14% des salariés résident en Principauté.

L'économie monégasque se caractérise également par sa diversification et son dynamisme, avec une moyenne de 1.000 emplois créés chaque année (près de 1.800 en 2017) et une croissance du PIB de plus de 3,2% l'an dernier.

Contrairement à certaines idées reçues, près de la moitié du PIB monégasque est produite par trois secteurs d'un poids sensiblement équivalent. Les activités financières et les assurances, d'abord, les activités scientifiques, techniques, les services administratifs et de soutien, ensuite et enfin la construction.

Le secteur industriel, historiquement présent en Principauté, n'a cessé de régresser depuis 2010, touchant son plus bas niveau l'an passé.

Ce constat a conduit le Gouvernement Princier à s'engager résolument dans le développement de l'économie numérique et à favoriser l'éclosion des « jeunes pousses » plus communément appelées start-up.

Une série d'initiatives a été lancée, avec Monsieur Xavier Niel, devenu actionnaire majoritaire de Monaco Telecom en 2014, afin d'inscrire Monaco dans l'ère du numérique et de l'innovation.

Créé en juin 2017, MonacoTech est le premier incubateur-accélérateur monégasque, inspiré de Station F dont le directeur, Monsieur Fabrice Marquet, est avec nous ce soir.

La récente nomination de Monsieur Frédéric Genta que je salue, en qualité de Délégué interministériel chargé de la transition numérique s'inscrit dans ce processus et marque la volonté du Prince Souverain de créer un écosystème numérique à Monaco, en capitalisant sur l'agilité que lui confèrent sa taille, sa forte notoriété et son positionnement d'excellence.

**Madame la Ministre, Excellences, Chers amis de Monaco,**

L'avenir de la Principauté de Monaco se prépare aussi à l'international.

Alors que le multilatéralisme est remis en question par certains pays, Monaco reste résolument tournée vers l'Europe et vers le monde.

Les négociations avec l'Union européenne que nous menons avec nos amis Andorrans et Saint-Marinais, afin d'obtenir un accord d'association, se poursuivent.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, l'objectif de la Principauté n'est pas d'intégrer l'Union Européenne, mais de trouver un accord équilibré qui lui permette un accès - le plus large possible - au marché intérieur de l'UE, tout en respectant les intérêts essentiels de la Principauté, compte-tenu de ses particularités territoriales, démographiques et économiques.

Monaco ouvert sur le monde, poursuit son développement à l'international et entretien des relations diplomatiques avec 137 États et 115 ambassades sont accréditées en Principauté. Un grand nombre de ces ambassadeurs sont présents ce soir et je les remercie.

Monaco a, de son côté, nommé 16 ambassadeurs auprès de 28 États et des 14 plus importantes Organisations Internationales.

L'avenir du monde se joue également en Afrique, centre de la francophonie.

La Principauté de Monaco est investie depuis de nombreuses années dans les instances de l'Organisation Internationale de la Francophonie (l'OIF).

C'est donc naturellement que j'ai accepté de présider le Groupe de travail sur l'élaboration de la nouvelle programmation 2019-2022 qui devra être adopté au cours de notre prochain Sommet de la Francophonie à Erevan, en Arménie, en octobre 2018 et que j'ai intégré le Groupe des Ambassadeurs Francophones de France (le GAFF) dont je suis le trésorier, ce qui évidemment amuse beaucoup mes collègues.

Je saisis l'occasion pour adresser mes félicitations à la nouvelle présidente du GAFF, Son Excellence Madame Vanessa Lamothe Matignon, Ambassadeur d'Haïti en France, et je salue tous mes amis membres du GAFF présents ce soir.

Cet engagement de Monaco auprès de l'OIF l'a conduite à décider d'accueillir la 35<sup>ème</sup> session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, en octobre 2019.

Peut-on parler d'avenir sans aborder le sujet crucial des Droits de l'homme.

Monaco très engagé dans ce domaine, a organisé le 25 juin dernier le 3<sup>ème</sup> Colloque consacré aux droits de l'enfant sur le thème « la violence à l'encontre des enfants dans le contexte de la famille et de l'école ». Ce Colloque était présidé par Son Altesse Royale la Princesse de Hanovre.

Toujours au niveau international, Monaco a réitéré son soutien, notamment financier, aux différents mécanismes qui œuvrent en faveur de la protection des droits de l'Homme et a ratifié plusieurs instruments juridiques relatifs à ces questions dont la Convention onusienne du 13 décembre 2006, consacrée à la protection des personnes handicapées.

Les Droits de l'Homme c'est aussi le droit d'avoir accès à une nourriture adéquate, à l'éducation, à la santé et à une vie digne.

La Principauté Monaco est engagée, avec ses partenaires, notamment à travers le Programme Alimentaire Mondial et la coopération monégasque à lutter contre la faim, principalement en Afrique de l'Ouest et à Madagascar.

J'aime rappeler la réalisation d'un beau projet de coopération transversale. Il s'agit de l'inauguration à Ouagadougou, en janvier 2018, par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II et le Président du Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, du Centre de Formation Polyvalent de Loumbila.

Cette réalisation est née de la volonté des Croix-Rouge monégasque et burkinabé d'ériger un centre de formation au Burkina Faso et de la volonté à Monaco de construire un pavillon réutilisable après l'Exposition Universelle de Milan 2015.

Je ne résiste pas au plaisir de vous rappeler que le pavillon de Monaco a reçu le prix du design et de la construction, à l'exposition de Milan et une mention spéciale pour le projet de seconde vie.

Mais, peut-on parler de préparer l'avenir sans parler de la protection de l'environnement.

La Principauté poursuit sans relâche son engagement pour limiter les effets des changements climatiques et pour accroître la protection des mers et océans.

Le Prince Souverain, à l'invitation du Président de la République française, a participé activement au One Planet Summit, qui s'est déroulé le 12 décembre 2017 à Paris, deux ans jour pour jour après la ratification de l'Accord de Paris. Il s'est joint à la voix des participants pour nous sensibiliser sur notre responsabilité envers la planète, afin de préserver les générations futures.

En matière de protection des mers et des océans, la Principauté, assure depuis le 4 juillet dernier, conjointement avec l’Australie et l’Indonésie, la co-présidence du secrétariat de l’ICRI (International Coral Reef Initiative), en prenant la succession de la France, afin de réaffirmer son engagement immuable et constant pour la protection du milieu marin.

Il est patent que la protection des océans passe par une meilleure connaissance scientifique de ce milieu.

Renouant avec les explorations scientifiques maritimes initiées par Son trisaïeul, le Prince Albert 1<sup>er</sup>, les Explorations de Monaco, lancées il y a un an, ont réalisé trois premières missions d’études en Macronésie, dans les Caraïbes, et autour de l’île de Malpelo.

Je terminerai en rappelant que ce sont les actions que nous entreprenons aujourd’hui qui définiront notre avenir et celui de notre planète.

En cette période de coupe du monde, après que Kyllian Mbappé formé à l’AS Monaco vient de s’affirmer comme l’avenir de l’équipe de France, nous constatons que cette réflexion s’applique également au sport.

Je vous souhaite de passer une agréable soirée et comme c’est la tradition, je vous invite à porter un toast en l’honneur de Leurs Altesses Sérénissimes le Prince Albert II, la Princesse Charlène, le Prince Héréditaire Jacques et la Princesse Gabriella.

Viva Munegu e Viva u Principu